

- 1. IDENTITE DU VENDEUR. Le Vendeur est la société OLYS, dont l'enseigne est LDLC, SAS au capital social de 9 956 328 euros, dont le siège social est situé 2 rue des Érables 69760 LIMONEST immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro B 320 387 483 (TVA FR34 320387483) OLYS est inscrite auprès de l'ORIAS sous le numéro d'immatriculation 14006187 en qualité de mandataire non-exclusif en opérations en banque et en services de paiement (MOBSP). Autorité du contrôle : ACPR (Autorité de l'AUTORITÉ de l'AUTORITÉ d'INDESCRIPPE (AUTORITÉ d'INDESCRIPPE). mangataire non-exclusif en opérations en banque et en services de paiement (MDSSP). Autorité du contrôle : ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) – 4 Place de Budapest – CS92459 – 75436 PARIS CEDEX 09 – www.acpr.banque-france.fr. OLYS apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. Coordonnées de la boutique : cc Jaude 2 – 2 rue Giscard de la Tour Fondue – 63 000 CLERMONT FERRAND – Tél : 04 63 46 76 36 – Mail : boutique63@ldlc.com
- 2. APPLICATION DES CONDITIONS. Les présentes Conditions Générales sont applicables à toutes les ventes et prestations de services conclues au sein de la Boutique. La Boutique n'ayant pas vocation à vendre les produits à des professionnels, mais à des consommateurs pour leurs besoins personnels se réserve le droit de refuser les achats immédiats / commandes d'un même Produit en quantités importantes. Les Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à votre achat est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.
- 3. PRODUITS. Les caractéristiques essentielles du produit sont indiquées dans les fiches produits, lesquelles peuvent être réactualisées. La durée de disponibilité sur le marché des pièces détachées indispensables à l'utilisation dubien est communiquée lorsque nous en sommes informés par le fabricant.
- lorsque nous en sommes informés par le fabricant.

 4. SERVICES. Pour l'accomplissement des diligences et prestations, la Boutique s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est de convention expresse, que pure obligation de moyens. Le matériel et/ou les données contiées par le Client étant déjà dans un état endommagé, le client est informé que l'exécution des prestations convenues par la Boutique, peuvent avoir pour conséquence la destruction du matériel et/ou les données ou un endommagement supplémentaire de ceux-ci. La responsabilité de la Boutique ne pourra être recherchée dans ces cas. Nos interventions peuvent nécessiterde reformater les médias et de charger des logiciels de diagnostic. Ces opérations sont susceptibles d'écraser les données présentes; La responsabilité de la Boutique et exclue en cas de perte ou d'écrasement. Les sauvegardes des données et leur vérification sont à la charge exclusive du Client. Le Client est tenu de se prémunir contre la perte de données; il lui appartient deffectuer des sauvegardes régulières et exhaustives des données. En conséquence, la responsabilité de la Boutique et exhaustives des données du Client consécutif ou non à une intervention de la Boutique. La réinstallation éventuelle de logiciels se fera à partir des supports fournis par le client (CD,DVD, HDD, licence etc.). Le client s'engage, de bonne foi, à collaborer avec la Boutique, fournir à la Boutique les éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de ses prestations, et notamment tous documents techniques utiles, à ne confier à la Boutique que du matériel dont il est propriétaire et conforme aux règles de l'art et répondant à la règlementation en vigueur, à payer le prix des services fournis par la Boutique et à effectuer toutes les diligences et prendre toutes les meuvaise foi toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiemention
- 5. COMMANDES. Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiementnon régularisé, pourra entrainer la suppression et/ou désactivation du compte client concerné et/ou le refus de la commande. Dans le cas où le produit ne serait pas en stock à la boutique, nous vous proposons de le commander. Les commandes ne sont définitives qu'après versement d'un acompte qui sera conservé par laBoutique en cas d'anulation de la commande par le client. Le solde devra être payé lors du retrait des marchandises commandées. La commande est considérée comme annulée, et l'acompte sera conservé, à défaut de retrait des produits dans un délaid et 00 jours suivant l'avis de mise à disposition. En cas d'indisponibilité du bien commandé, vous en serez informé et nous vous proposerons de vous fourinr un bien d'une qualité et d'un prix équivalent, un avoir ou un remboursement. Les produits vendus en Boutique ne bénéficient pas du droit derétractation.

6. PRIX & PAIEMENT

- 6.1. Les prix des produits sont affichés sur le site de la Boutique et sont indiqués en euros toutes taxes comprises.Le prix des prestations est fonction de la nature des prestations; les commandes de prestations feront l'objet d'un devis préalablement accepté par le Client. Tout réglement versé à la Boutique ne saurait être considéré comme des arrhes. Les moyens de paiement acceptés sont indiqués en caisse.
- indiqués en caisse.

 6.2. Paiement en plusieurs fois : Notre Boutique propose à ses clients les services de crédit, notamment de Younited/ALMA pour le règlement de leurs achats et l'exécution du paiement. Cela est conditionné par l'acceptation par le client du contrat de crédit proposé par Younited et ou ALMA. Tout refus d'octroi de crédit par Younited/ALMA pour une commande pourra entraîner l'annulation de celle-ci. Toute résillation des CGV qui lient le client et Notre Boutique entraîne la résillation du contrat de crédit entre Younited ou ALMA et le client. Le montant est payé par un crédit octroyé par :

 Younited S. A. Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 389 051 € Siège social : 21 rue de Châteaudun 75009

 PARIS RCS de Paris 517 586 376 -inscrit sur le REGAFI sous le numéro 13156, agrée en qualité d'établissement de crédit par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX 09

TAutorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - www.aopr.banque-france.fr.

Ou Alma - SAS au capital de 373 718,41€ - Siège social : 176, Avenue Charles De Gaulle 92200 Neuilly-Sur Seine - RCS Nanterre sous le numéro 839 100 575 et agréée en qualité d'Établissement de paiement et Société de Financement sous l'identifiant 90786, consultable sur le site du REGAFI. Frais : En payant en plusieurs fois avec Alma, le Client ne paye pas des frais, sauf dans les cas prévus entre Alma et le Client, lors de la souscription du crédit. Le montant est payé par un crédit octroyé par Alma SAS inscrit sur le REGAFI sous le numéro 90876. Paiement : Le paiement par crédit est disponible pour le réglement de leurs achats via notre partenaire Alma, l'exécution du paiement est conditionnée par la signature du contrat de crédit proposé par Alma. Le Vendeur accepte par anticipation l'octroi de crédit conclu entre Alma et le client conformément à l'article L312-46 du code de la consommation. Si Alma accepte d'octroyer le crédit au client, le montant sera payé par crédit conformément à l'article L312-46 du code de la consommation. Tout refus par Alma d'octroyer un crédit pour une commande pourra entraîner l'annulation de celle-ci, sauf si le client accepte de payer comptant. Toute résiliation des CGV qui lient le Vendeur et le client, entraîne la résiliation de celle-ci, sauf si le client accepte de payer comptant. Toute résiliation des CGV qui lient le Vendeur et le client, entraîne la résiliation du contrat de crédit entre Alma et le client. En cas de rétractation, les frais et intérêts des Clients, leur seront remboursés conformément à la réglementation. Sécurité : La sécurisation des paiements est assurée par Alma et se prestataires. Tous les paiements sont protégés par le 30 Secure. Alma est gestionnaire de télépaiement et délivre un certificat électronique qui vaudra preuve du montant et de la date de la transaction conformément aux dispositions des articles 1316

- 7. RETRAIT DES PRODUITS. Le transfert des risques s'opère au moment du retrait en Boutique par le client. Pour les produits faisant l'objet d'un retrait immédiat, il vous appartient de procéder à un contrôle approfondi vous permettant de vérifier s'il n'existe pas de vices apparents, mais également la conformité des pièces à votre commande.
- 8. RECEPTION DES SERVICES. A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande. Toute réserve ou réclamation doit être émise par écrit, avec tous les justificatifs y afférents, auprès de la Boutique qui rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations fournies.
- DONTACT ET SERVICE APRES VENTE. Les étiquettes collées sur toutes les pièces sont indispensables pour la garantie. Les emballages doivent être conservés en parfait état. Lors du retour de marchandise en Boutique, l'acheteur doit fournir : ses coordonnées précises, son ticket de caisse ou sa facture, une description détaillée de la panne constatée. Le retour des marchandises es s'effectue directement en Boutique . Les marchandises réparées ou remplacées devront être retirées par le client dans le délai d'un mois suivant l'avis l'informant que celles -ci sont à sa disposition en boutique. La Boutique ne pourra être tenue responsable de l'usure nornale du bien conséquente de son défaut de retrait par le client. A défaut de retrait du produit dans un délai de 90 jours suivant l'avis demise à disposition, le produit sera considéré comme étant la propriété de la Boutique, laquelle pourra en disposer selon son souhait selon son souhait

GARANTIE

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-

ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et en on la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état. Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires

moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation). Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne

Conditions Générales de Ventes en boutique

Applicables à compter du 07 aout 2024

10.2. ARANTIE COMMERCIALES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS

Toute garantie commerciale s'applique sans préjudice du droit pour le consommateur de bénéficier de la garantie légale de conformité, dans les conditions prévues aux articles L217-1 à L217-32 du code de la consommation, et de celle relative aux vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil. Elle s'applique en sus des droits dont bénéficie le consommateur au titre de la garantie légale de conformité pendant toute la durée de celle-ci.

10.3 GARANTIE COMMERCIALE CONSTRUCTEUR

Certains constructeurs proposent une garantie spécifique (prise en chargede la garantie directement par le constructeur, ou garantie sur site, ou extension de garantie spécifique). Notre Société ne pourra être tenue pour responsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre de leur garantie commerciale.

10.4 GARANTIE COMMERCIALE DE NOTRE SOCIETE

10.4 GARANTIE COMMERCIALE DE NOTRE SOCIETE À compter du 7 aout 2024 les produits vendus par Notre Société bénéficient d'une garantie de trois ans sans frais (garantie légale de conformité 2 ans + contrat de garantie commerciale 1 an) ou de cinq ans en cas souscription payante du Pack Confort (garantie légale de conformité 2 ans + contrat de garantie commerciale 3 ans). Voir annexe Contrat de garantie commerciale disponible en boutique Les professionnels ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité mais d'une garantie commerciale de 3 ans (gratuitement) ou 5 ans (option payante).

GARANTIE COMMERCIALE DES PRESTATIONS

Les prestations effectuées par la Boutique sur le matériel du Client sont garanties pendant une durée de 90 jours à compter de la date de restitution du matériel au Client ; Ainsi dans le cas où une panne identique interviendrait sur le matériel réparé, la Boutique s'engage à intervenir sans frais pour le Client sur ledit matériel.

CONFIDENTIALITE

Lors des interventions, le Client donne accès à l'ensemble des données stockées sur le matériel confié à la Boutique. Ces données seront considérées comme confidentielles, sous réserve du respect des dispositions légales en vigueur. Ces données peuvent être transmises aux membres de son personnel chargés de participer à l'exécution des prestations. L'obligation de confidentialité n'est pas applicable aux données ou informations licitement en possession de la Boutique avant de les recevoir du Client, ou qui étaient, à la date de signature de la présente convention ou ultérieurement, tombées dans le domaine public ou qui auraient été communiquées par un tiers de bonne foi sans que ce tiers ait exigé d'engagement de confidentialité à leur

13. INFORMATIQUE ET LIBERTES

La boutique recueille des informations vous concernant notamment lors de la création de votre Compte Client. Ces informations nous permettent d'effectuer notamment les opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, à l'élaboration de statistiques commerciales, à la gestion de vos droits, la gestion des impayés et du contentieux, à la gestion des pérations promotionnelles, à la gestion des avis. Ces données peuvent être utilisées pour l'envoi d'informations et diffres promotionnelles de la part de la boutique, dont vous pouvez vous désinscrire à tout moment en décochant l'option pagé hon Compte l'éérer mes abonnements Newsletter. La base légale de ces traitements de données est l'exécution des présentes CGV. Les opérations de prospectionnelatives à des biens et produits analogues se fondent sur l'infirété légitime de notre boutique. Les autres opérations de prospection se fondent sur votre consentement. Les destinataires de vos données sont les services de notre boutique, nos sous-traitants et les autorités et auxiliaires de justices légalement habilitées à en recevoir communication. Vos données seront uniquement conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux règles de uniquement conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités précitées, et conformément aux règles de conservation légale applicables en matièrecommerciale. Conformément aux dispositions de la Lo informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (modifie)et du Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles. Vous pouvez également demandre la limitation du traitement de données vous concernant. Pour en savoir plus ou exercer vos droits, écrivez à dpoê groupe-idic.com, ou à LDLC, DPO, 2 rue des Érables CS21035 - 69578 LIMONEST. Votre demande devra préciser vos nom(s), prénom(s), numéro de cilent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données voncernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment brisque les traitements dedonnées personnelles mis en œuvre se fondent de reuli-ci. Le client est informé de la possibilité qu'il a de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel. Enfin, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle compétentes en matière de protection de données personnelles.

ENVIRONNEMENT

14. ENVIRONNEMENT

Reprise sans frais: Il est rappelé l'obligation de ne pas jeter les déchets concernés ci-dessus avec les déchets ménagers, qu'il existe des systèmes de collecte mis à votre disposition - des effets potentiels des substances dangereuses présentes dans certains déchets sur l'environnement et la santé humaine. Vous êtes informés des coûts unitaires supportés pour l'élimination des DEEE historiques grâce à l'éco-contribution.

Pensez aux solutions de recyclage : vendre ou donner vos produits usagés : vide-greniers, braderie, associations (Emmaus, Secours populaire, etc.). Déposer dans un point de collecte : Ecologic, Ecomobilier, Batribox, etc.

1 équipement acheté= 1 ancien repris. Vous pouvez nous remettre vos piles et batteries usagées sans condition.

Vous pouvez nous rapporter un produit électrique ou électrorique usagé équivalant! dans les 24h suivants votre achat** Nous ne reprenons pas les produits d'ameublement lors d'un achat de même type dans nos magasins. *La reprise ne pourra pas être effectuée si à la sulte d'une contamination ou d'une mauvaise manipulation, le produit à reprendre présente un risque pour la sécurité et la santé du notre personnel chargé de la reprise que les équipements de protection individuels conventionnels ou les moyens de conditionnement courants ne permettent pas d'éviter. *En nous confiant la reprise de votre produit, vous renoncez à sa propriété des qu'il est déposé dans notre boutique.

*Les dimensions et poids peuvent varier de 10% maximum en plus ou en moins - ** Facture à l'appui

15 MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

13. MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, Notre Société
adhère au Service de Médiation de la société SAS CNPM Médiation Consommation, Après démarche préalable écrite des
consommateurs vis-à-vis de Notre Société, le Service du Médiateur peut êtresaisi pour tout litige de consommation dont le
règlement n'aurait pas abouti. Pour connaître les modalités desaisine du Médiateur : https://cnpm-mediation-consommation.eu
ou par voie postale en écrivant à CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION, 27 avenue de la Libération, 42400 SAINTCHAMOND.

Avant de la saisir, vous devez : Écrire au point de vente par lettre recommandée avec accusé de réception, et envoyer une copie de ce courrier à notre service clients 2 rue des Érables – 69760 LIMONEST <u>boutique</u>63 <u>@ldlc.com</u>

STIPULATIONS APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS UNIQUEMENT

16. SIPULATIONS APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS UNIQUEMENT 16.1. Plafond de réparation. Sous réserve des dispositions légales impératives, LA RESPONSABILITE TOTALE ET CUMULEE DE LA BOUTIQUE, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, EST LIMITEE AU MONTANT PAYE PAR LE CLIENT A LA BOUTIQUE AU TITRE DE LA COMMANDE CONCERNEE. En aucun cas, n'ouvriront droit à réparation de la part de la Boutique les préjudices indirects et/ou immatériels ou moraux, à savoir notamment les préjudices financiers ou commerciaux tels que perte de bénéfice, perte de commande, perte d'exploitation, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image, interruption de service, ainsi que les préjudices de même nature résultant d'une action en réclamation dirigée contre la Boutique par le Client du fait des dommages subis par un tiers.

interruption de service, ainsi que les prejudices de meme nature resultant d'une action en reclamation dingee contre la Boutique par le Client du fait des dommages subis par un tiers.

16.2. Clause de réserve de propriété. Le transfert de propriété des marchandises livrées au Client n'interviendra qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire

16.3. Prescription. Par dérogation à l'article L110-4 du Code de commerce, aucune réclamation d'un Client professionnel ne sera recevable passé un délai de 1 an à compter de la date de la commande

16.4. Conciliation préalable et obligatoire et tribunal compétent. Les parties déclarent leur intention de rechercher principies que cettife personale à tout litre résultant entemparet de la projection ou de l'interprétation du présent contrat. En en priorité une solution amiable à tout litige résultant notamment de l'application ou de l'interprétation du présent contrat. En l'absence d'accord amiable dans un délai maximal d'un mois à compter de la survenance du litige, tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties seront soumis au Tribunal de Commerce ioffination, l'accountine la dessainant des domignoirs dominardes entre les paries servins sonties at monaite de confining de LYON, la Boutique se réservant toutefois le droit de saisir le tribunal territorialement compétent dont relève le siège du Client. L'attribution de compétence est générale et s'applique, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé.

STIPULATIONS FINALES

La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordés aux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant. Les présentes Conditions Générales sont rédigées en langue française. Le fait pourla Boutique ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Pour les consommateurs, la garantie commerciale s'applique sans préjudice du droit pour le consommateur de bénéficier de la garantie légale de conformité, dans les conditions prévues au présent chapitre, et de celle relative aux vives cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil. La garantie commerciale de Notre Société permet d'ajouter 1 an (gratuitement) ou 3 ans (payant « Pack Confort ») après la garantie légale de 2 ans applicable à votre produit.

1. DEFINITIONS ET OBJET DE LA GARANTIE

- Définitions :
 « Prix d'Achat Initial » correspond au prix d'achat initial du produit concerné, toute remise attachée au produit déduite.
 - Pourcentage Applicable » correspond au pourcentage à prendre en compte en fonction de l'année de mise en œuvre de la garantie commerciale :
 Durant la 3ême année après la livraison le pourcentage pris en compte est égal à 70 %;
 - Durant la 4éme année après la livraison le pourcentage pris en compte est égal à 50 %;
 Durant la 5éme année après la livraison le pourcentage pris en compte est égal à 30 %.
 « Avoir » s'entend comme un avoir émis par Notre Société valable un an à compter de sa date d'émission et utilisable uniquement dans notre boutique.

Objet de la Garantie

Cet engagement a pour objet la réparation, le remplacement du produit, l'émission d'Avoir ou toute autre prestation de service en relation avec le produit, ou encore toute exigence éventuelle non liée à la conformité et énoncée dans la garantie commerciale, en sus des obligations légales du vendeur visant à garantir la conformité du produit.

- QUI EST LE GARANT?

 Nom : OLYS (« LDLC » ou « Notre Société »)

 Coordonnées postales : 2 rue des Erables 69 760 Limonest

 Coordonnées téléphoniques : 04 63 46 76 36 (numéro non surtaxé)

 Autre moyen : boutique63@ldlc.com

COMMENT METTRE EN OEUVRE LA GARANTIE COMMERCIALE LDLC
as de dysfonctionnement, munissez-vous de la facture d'achat du produit concerné et contactez-nous.

Après diagnostic, le produit défectueux pourra faire l'objet, au choix de Notre société :

Durant la 3éme année après la livraison (gratuitement) ou durant la 4ème et la 5ème année après la livraison (uniquement en cas de souscription du Pack Confort):

i. D'une réparation si elle est possible, dans la limite d'un montant égal au Pourcentage Applicable sur le Prix d'Achat Initial;

ii. A défaut, d'un remplacement sur la base de caractéristiques équivalentes ou supérieures et dans la limite d'un montant égal au Pourcentage Applicable sur le Prix d'Achat Initial;

iii. À défaut, d'un Avoir d'un montant égal au Pourcentage Applicable sur le Prix d'Achat Initial;

Lorsque le produit n'est pas réparable et est remplacé ou fait l'objet d'un avoir ou d'un remboursement, le produit retourné est cédé à LDLC.

COMBIEN COLITE LA GARANTIE 2

e commerciale 3 ans est gratuite et s'applique par défaut à tous les produits vendus par Notre Société.

Le montant de la garantie commerciale 5 ans « Pack Confort », dépendant du montant du panier, est disponible lors de de la simulation de commande et repris sur la facture. Le mode de calcul diffère selon la qualité du client, consommateur ou professionnel.

QUELLE EST LA DURÉE DE LA GARANTIE ?

- DUELLE EST LA DUREE DE LA GARACHIE.

 Le produit est garant :
 Durant les deux (2) premières années après la livraison par la garantie légale de conformité pour les consommateurs et par la garantie commerciale pour les professionnels
 Durant la 3ème année après la livraison par la garantie commerciale gratuite LDLC
 Durant la 4ème et la 5ème année après la livraison par le Pack Confort en cas de souscription (payant)

QUELLE EST L'ÉTENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE ?

garantie commerciale est applicable à tous les produits achetés auprès de Notre Société. En cas changement de alisation géographique par rapport à la commande initiale, les frais de transport aller et retour seront à la charge du client.

7. QUELLES SONT LES EXCLUSIONS DE GARANTIE ? Les batteries, sujettes par nature à un vieillissement qui entraîne une baisse de leur autonomie, les accessoires et les pièces d'usures (comme par exemple, clavier, transformateur, charnière d'écran, ventilateur...) ainsi que les consommables, sont garantis dans les durées limites de la garantie initialement proposée par le constructeur. Les produits reconditionnés et les pièces détachées hors catalogue standard utilisées dans le cadre de réparations sont

également exclus des garanties commerciales. Les produits ayant un prix unitaire supérieur ou égal à 3 000€ HT ne sont pas éligibles au Pack Confort pour les clients

professionnels. Une panne déclarée après la date de fin de garantie n'est pas couverte par la garantie.

Un produit présentant un cas d'exclusion de garantie n'est pas couvert par la garantie, quel que soit le dysfonctionnement rencontré sur le produit

- Panne résultat d'une utilisation non conforme aux préconisations d'emploi du manuel ou du fabricant ;

 - Panne affectant ou résultant d'une pièce d'usure ; Panne affectant ou résultant de l'usage d'un accessoire externe au produit (comme boitiers de transport,
 - alimentations externes, câbles, télécommandes...); Dommages résultats d'un choc, d'une altération physique ou d'une cause extérieure (foudre, dégât des eaux ou tout autre cas de force maieure) :
 - Dommages résultats d'une oxydation suite à l'exposition à un liquide ou une exposition à des conditions humides
 - Identification du produit impossible de par l'absence ou l'effacement, total ou partiel, de son numéro de série :
 - Encrassement du produit suite au non-respect des conditions de nettoyage ou de ventilation ; Réparation ou modification du produit par toute personne étrangère à LDLC ou au service technique agréé du
 - Produits d'occasion, secondes mains, reconditionnés ou de démonstration